



Jeudi 7 juillet 2016

## **Soutenir des investissements structurants pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : des financements supplémentaires pour le Contrat de plan État-Région 2015-2020**

---

Lancée depuis 2 mois par le Gouvernement dans le cadre de la réforme territoriale, la révision des contrats de plan État-Région doit permettre d'identifier les marges d'ajustement et de renforcer les priorités régionales en matière de mobilité et d'enseignement supérieur et de recherche.

Les discussions menées conjointement en Provence-Alpes-Côte d'Azur par l'Etat et la Région avec l'ensemble des départements et des métropoles se sont appuyées sur une étude des 152 opérations inscrites au contrat de plan. Cet exercice a permis d'aboutir à une révision commune des priorités en favorisant des investissements de nature à accroître la structuration des principaux bassins de vie et d'emploi de la région.

116 millions d'euros supplémentaires, soit 7 % du montant total du CPER 2015-2020, seront ainsi apportés par l'État et la Région et mobilisés sur des projets ayant trait à la mobilité multimodale, l'enseignement supérieur et la recherche, les activités portuaires et la culture.

Au regard des enjeux du territoire régional, le Gouvernement consacrera une enveloppe de 22,8 millions d'euros pour appuyer des opérations en cours (Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires, École nationale de la photographie d'Arles, voies bus) tandis que 35,2 millions d'euros viendront soutenir de nouveaux projets.

### **Contact Presse**

Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur : service presse 04 84 35 51 34 / 32